



Infos du 11 juin 2008

Projet de restructuration de Selecta :

La CGT revient vers les salariés de SELECTA avec des informations concernant les réunions du 04 du 05 juin 2008.

Le 04 juin fut l'occasion pour la direction de Selecta de convoquer les Comités d'hygiène de santé et de sécurité de l'entreprise des quatre régions dans le but de les informer et de les consulter sur le projet de réorganisation de Selecta. Elle a dans un premier temps tentée de museler et réduire l'efficacité de ces instances en proposant une coordination nationale afin de réduire le nombre de membres participant et ainsi contribuer à son inefficacité et affaiblir son poids juridique . Il faut rappeler que chaque CHSCT de Selecta peut indépendamment engager des poursuites administrative et judiciaire sur des sujets ayant attrait à son domaine de compétence.

Chaque CHSCT de Selecta confronté à ce projet important de réorganisation à donc voté la mise en place d'une expertise par un cabinet agréer par le ministère du travail afin de mesurer l'impact que pourrait avoir la mise en place d'une telle réorganisation . Pour Mémo une expertise sur les conditions de travail des approvisionneurs en lien avec la mise en place des routes planning est en phase de se concrétiser .

Le 05 était consacré à la suite de la lecture du projet de réorganisation de Selecta en comité d'entreprise extraordinaire. Rien de nouveau sur le sujet si ce n'est toujours cette avalanche de phrases idéologiques dénuées de chiffres concrets afin de nous vendre la nécessité de sacrifier la structure actuelle au nom de la sauvegarde de la compétitivité.

Rappelons que Selecta à été achetée en LBO . Cela permet à un ou plusieurs actionnaires historiques d'une société de revendre leurs parts en transmettant la majorité du capital de l'entreprise à de nouveaux actionnaires (sociétés d'investissement, fonds de pension, etc.) associés à des cadres dirigeants.

Mais contrairement aux opérations de fusion-acquisition réalisées dans le cadre d'un projet industriel, ce montage financier n'a pas vocation à accompagner l'entreprise sur le long terme (Selecta 2010).

Bien au contraire, l'objectif de l'opération vise uniquement à dégager une rentabilité financière extrême sur une période de 2 à 4 ans, puis à revendre la société avec une forte plus-value à de nouveaux spéculateurs.

Le rendement de l'opération est généralement d'au moins 25% par an, soit un doublement voire un triplement (ou plus) de la mise en quelques années : existe-t-il aujourd'hui placement plus rentable ?

Quelles conséquences pour l'entreprise et les salariés ?

Les conséquences de ces opérations sont très préjudiciables aux salariés, car la politique économique et salariale menée au sein des entreprises faisant l'objet d'un LBO va être de dégager d'énormes bénéfices, grâce à la collaboration de quelques cadres dirigeants.

Tout va alors être mis en œuvre pour que l'opération spéculative soit un succès financier.

Avec les LBO, les opérations de réorganisation sont légions : restructurations de services, d'unités de productions, de sites, de filiales... avec souvent de nombreux licenciements ou « départs volontaires » à la clé.

La propagande des directions

La diffusion d'information dans l'entreprise est toujours savamment orchestrée pour convaincre les salariés du bien fondé des restructurations :

- sauvegarde de la compétitivité, de l'entreprise et de ses emplois
- menace de délocalisation, voire d'une vente (ce qui est un comble quand on sait que la vente est l'objectif final des spéculateurs dès l'achat!)

Le but est d'abord d'éviter tous les risques sociaux découlant d'une prise de conscience collective des travailleurs, car cela amoindrirait la valorisation financière de l'opération !

Ne nous y trompons pas !

Spéculateurs et dirigeants travaillent main dans la main durant toute l'opération LBO, afin de pressurer l'entreprise et ses salariés au maximum, avec les graves conséquences sociales que l'on connaît. Ils ont en effet le même intérêt financier dans l'affaire, car tous ont investi et se partageront le gâteau en fin d'opération.

VAP OSC Administratifs Techniciens Cadres de tous services mobilisons nous pour nos emplois

Défendez-vous ! REJOIGNEZ LA CGT !

Pour entrer en contact avec la CGT de Selecta,

Appelez Francis CARPENTIER au 06/64/08/33/50

Manuel MONTEIRO au 06/64/08/40/15

Pascal FARGIER au 06/64/29/52/16

Fédération du commerce et des services

Tel : 01/48/18/83/11 Fax : 01/48/18/83/19